



Investir responsable,
agir pour le climat

RAPPORT D'IMPACT 2024







SOMMAIRE

- 04** Avant-propos de notre Président
- 06** Préambule
- 08** Zoom sur nos projets emblématiques
- 14** Calculette carbone : mesurer pour mieux agir
- 18** Accélération de notre expansion européenne
- 20** Une stratégie RSE claire, engagée et structurante
- 27** Des actions concrètes au service de nos engagements

AVANT-PROPOS DE NOTRE PRÉSIDENT



**Julien
Hostache**
**Président et
Co-fondateur d'Enerfip**

Comme un symbole, au moment même où la Commission Européenne annonce un projet de Directive dite Omnibus, synonyme de reculs et de renoncements, le Groupe Enerfip a le plaisir de publier son 2^e rapport d'impact.

L'édition originelle, publiée en mars 2024, mettait en avant le cadre européen qui a impulsé cette incroyable dynamique s'agissant de la prise en compte des performances extra financières des entreprises et de la nécessité de mesurer leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux dans notre futur commun. À nos yeux, ces évolutions majeures participent fondamentalement de la fierté et de l'honneur de l'Union européenne, qui se positionne sur ces questions en véritable leader mondial des changements qu'il nous faut absolument opérer.

Pourtant, à peine 12 mois plus tard, nous assistons, sidérés, à un spectaculaire retournement de situation, dans laquelle les nostalgiques d'un monde qui n'existe plus, s'accrochent à leurs illusions et remettent en question ces initiatives. Ils appellent sans hésitation à leur abandon, au motif qu'elles seraient la cause d'une perte de notre compétitivité. Ce retour en force du conservatisme n'a pas manqué de gagner la nouvelle administration de Mme Ursula von der Leyen qui s'apprête à détricoter dans les prochains mois, via cette directive "Omnibus", les innovations que constituaient notamment la CSRD et la Taxonomie. C'est pourtant sous l'égide de cette même Mme von der Leyen que l'U.E. avait courageusement produit ces avancées historiques.

"Penser et agir à contre-courant des manies et des modes du jour, c'est le commencement de la sagesse." S'approprier cette phrase de Jean Prieur n'a pas pour but de nous positionner en sage justement, mais plutôt en résistant. Nous sommes absolument convaincus qu'il nous faut collectivement rejeter fermement cet invraisemblable appel à la facilité et à l'irresponsabilité.

Alors bien-sûr, cet acte de résistance n'est, dans les faits, qu'un rapport d'impact imparfait, produit par une minuscule entreprise française évoluant dans un secteur de niche. Cependant, il a le mérite de montrer que des femmes et des hommes refusent de compromettre notre avenir au bénéfice de visions passées et au détriment de l'intérêt général. Et sans le moindre doute, des centaines de milliers de personnes partagent ce point de vue.

Vous trouverez donc dans cette 2^e édition, des évolutions qui illustrent notre volonté d'amélioration continue de cet exercice, avec notamment les chiffres relatifs à notre bilan carbone et aux progrès qu'il nous faut opérer sur cette question. Vous y verrez aussi et surtout la totale détermination de celles et ceux qui composent notre équipe et qui, chaque jour, œuvrent à leur échelle à l'avènement d'un monde plus juste et plus vivable.

Ce n'est pas une utopie, ni une simple possibilité, mais un choix qui nous incombe à toutes et à tous.

A handwritten signature in black ink, reading "Julien Hostache". The signature is fluid and cursive, with "Julien" on top and "Hostache" below it, both starting with a capital letter.

PRÉAMBULE

Pourquoi ce rapport d'impact ?

À travers ce second rapport d'impact, nous poursuivons notre engagement en faveur d'une finance plus responsable, en dressant un nouvel état des lieux de la mise en œuvre de notre stratégie RSE.

L'objectif :

- valoriser les actions concrètes menées en 2024 ;
- mettre en lumière les bonnes pratiques ;
- mesurer les avancées réalisées au regard de nos ambitions.

Fidèles à notre volonté de transparence et de cohérence, nous avons choisi de maintenir notre grille d'analyse fondée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015 par les Nations Unies.

Ces 17 objectifs et leurs 169 cibles, inscrits dans l'Agenda 2030, constituent un référentiel universel face aux grands défis économiques, sociaux et environnementaux de notre siècle. Ils offrent une feuille de route partagée par les États, les entreprises, la société civile et les citoyennes et citoyens pour bâtir un avenir plus juste et respectueux des limites planétaires.

Les ODD nous rappellent l'urgence d'une transformation en profondeur : celle des politiques publiques, des modèles économiques, mais aussi des comportements individuels. Ils invitent à repenser nos manières de produire, d'investir et d'agir, en conciliant développement économique, progrès social et préservation des ressources naturelles.

En nous inscrivant dans cette dynamique, nous affirmons notre volonté de contribuer activement à une transition écologique et solidaire, au travers de notre cœur de métier : mobiliser l'épargne citoyenne au service de la transition énergétique.

QUE SONT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?



Le modèle du « wedding cake » nous rappelle que les ODD sont interconnectés : les 17 objectifs de développement durable peuvent, en effet, être regroupés en objectifs plus larges (économie, société, biosphère) que les organisations peuvent utiliser pour lancer leur transition. Ce modèle illustre que les économies et les sociétés sont des composantes intégrées de la biosphère. Contrairement à l'approche sectorielle actuelle qui considère le développement social, économique et écologique comme des domaines séparés, il est nécessaire de passer à un paradigme où l'économie sert la société sans nuire à la biosphère.





ZOOM
SUR



NOS PROJETS EMBLÉMATIQUES



1. BISSAP

Financer la transition écologique tout en préservant les emplois locaux, c'est possible sur Enerfip.

L'objectif du projet Bissap (porté par la société Hummingbirds) est de distribuer aux populations rurales béninoises (Afrique) des foyers de cuisson à bois améliorés (cookstoves) venant en remplacement des foyers à trois pierres traditionnellement utilisés. L'accès aux équipements modernes étant parfois compliqué, ces foyers permettent aux populations de cuisiner de manière plus sécurisée et moins polluante.

Ces cookstoves sont distribués gratuitement dans les départements les plus ruraux du Bénin et permettent d'émettre des crédits carbone de haute qualité, certifiés par Gold Standard.

Au-delà de son impact environnemental à travers la réduction de la consommation de bois et de la pollution générée par les méthodes traditionnelles, ce projet promet un fort impact social.

QUELQUES DONNÉES DU PROJET



La production jusqu'à **2.5 millions** de tonnes de CO₂e sur 10 ans

La création de plus de **500** emplois locaux

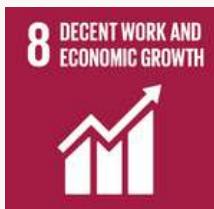
La **réduction** de la pression sur les forêts naturelles, source primaire du bois utilisé pour les usages domestiques

L'amélioration des moyens de subsistance de **150 000** ménages et la réduction des risques liés à l'exposition prolongée à des fumées toxiques (pathologies respiratoires, dermatologiques, etc...). En 2021, la Banque mondiale estimait à 3.2 millions le nombre de décès dans le monde causés par la pollution intérieure.



ÉNERGIE PROPRES ET D'UN COÛT ABORDABLE

D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à tous, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.



VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.



VIE TERRESTRE

D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et d'eau douce, ainsi que des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.



2. BIODIV-WIND

Le suivi et la prévention des risques de collision de la faune volante (oiseaux et chauves-souris) avec les éoliennes sont devenus des enjeux majeurs pour les producteurs d'énergies renouvelables. La transition énergétique ne doit pas passer par une détérioration de nos écosystèmes.

Pour répondre à ce besoin, BioDiv-Wind a développé une solution baptisée « SafeWind », permettant aux exploitants éoliens de détecter l'intrusion de la faune volante grâce à un dispositif d'analyse vidéo, qui, en temps réel, prévient les risques de collision avec les éoliennes. La technologie permet, soit de piloter les éoliennes et de les arrêter au besoin, soit d'envoyer un signal sonore adapté pour rediriger les spécimens dans une autre direction.

Depuis 2015, BioDiv-Wind a équipé plus de 600 éoliennes à travers le monde et a réalisé des études d'activité avifaune dans de nombreux pays (Finlande, Islande, Brésil...).

Les investisseurs d'Enerfip contribuent à l'expansion de la société et permettent à la société de lever 3 millions d'euros en obligations simples rémunérées 8,5 %.



ÉNERGIE PROPRES ET D'UN COÛT ABORDABLE

D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.



VIE TERRESTRE

D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.



3. ECAIR

"En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO₂ et près de 45 % de la consommation d'énergie finale. Le secteur du bâtiment a donc un rôle central à jouer dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050."

ECAIR se positionne dans le secteur de la rénovation énergétique, un pilier essentiel en faveur de la transition écologique en France.

Le dispositif MaPrimeRénov' de [l'ANAH](#) permet aux particuliers de financer jusqu'à 90 % de leurs travaux de rénovation énergétique. Cependant, les entreprises du BTP qui réalisent ces travaux, sont souvent confrontées à un décalage entre la fin des chantiers et le versement des aides (3 - 4 mois), ce qui crée un besoin de trésorerie temporaire.

Pour répondre à ce besoin, ECAIR propose d'avancer les montants des aides aux entreprises de BTP une fois les travaux réalisés et certifiés par un Accompagnateur MaPrimeRénov' agréé, ce qui permet aux entreprises d'assurer la continuité de leur activité et d'augmenter le nombre de chantiers réalisables.

Par le biais d'Enerfip, la société lève 3 millions d'euros en 35 minutes. Les investisseurs souscrivent à des obligations simples, à un taux de 9 % sur une durée de 24 mois.

L'opération permet de financer 300 chantiers de rénovation énergétique en France.

Source : Ministère chargé de l'Aménagement du territoire et de transition écologique



ÉNERGIE PROPRES ET D'UN COÛT ABORDABLE

D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.





ZOOM
SUR



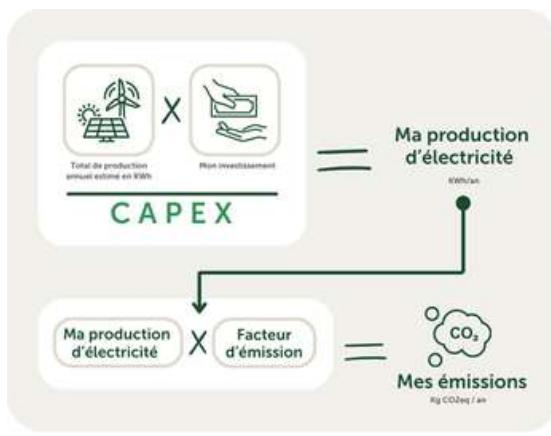
LA CALCULETTE CARBONE

CALCULETTE CARBONE : MESURER POUR MIEUX AGIR

Fidèles à nos engagements, en 2024, nous continuons à évaluer l'impact de nos projets grâce à l'outil* que nous avons développé.

Afin de rendre concret l'impact des investissements, chaque investisseur Enerfip dispose d'un onglet dédié intitulé "Mon impact" directement accessible depuis son interface personnelle.

i SUR VOTRE ESPACE PERSONNEL



Cet espace permet à chaque investisseur de visualiser, en temps réel et de manière personnalisée :

- la production d'électricité renouvelable générée chaque année, calculée au prorata de son investissement dans les projets financés ;
- les émissions de CO₂ évitées, également estimées en fonction de son niveau de participation.

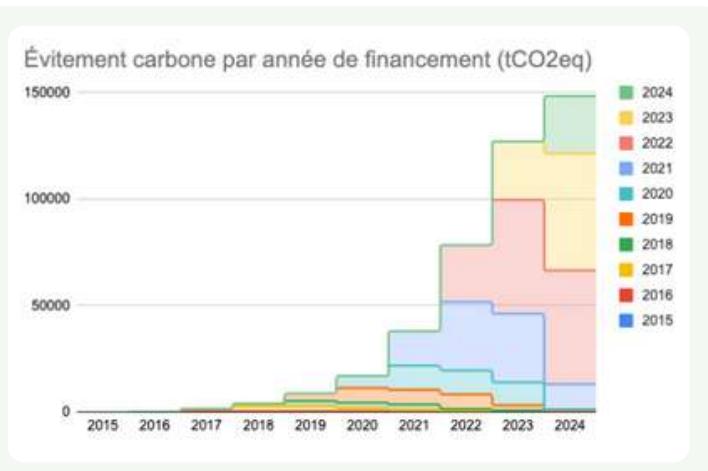
Grâce à cet outil, chaque investisseur peut prendre pleinement conscience de la portée environnementale de ses choix financiers et mesurer, en quelques clics, sa contribution à la transition énergétique.

Tous les projets d'énergies renouvelables financés par Enerfip génèrent des émissions de gaz à effet de serre. Comme le rappellent régulièrement les scientifiques, "Il n'y a pas d'énergie gratuite", et les énergies renouvelables ne font pas exception à cette règle.

Cependant, pour illustrer l'impact concret de l'argent investi chez Enerfip, nous avons comparé 1 000 € investis sur notre plateforme avec ceux placés dans une banque traditionnelle. Selon Oxfam, investir 1 000 € dans une banque classique entraîne l'émission de 495 kg de CO₂e par an. En revanche, avec Enerfip, ces mêmes 1 000 € génèrent seulement 43 kg de CO₂e**. Ainsi, l'argent investi chez Enerfip émet en moyenne 10 fois moins de CO₂e que dans une banque traditionnelle.

LES ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES CHAQUE ANNÉE

grâce aux investissements de nos **54 000** investisseurs



Nous estimons que sur l'année 2024, plus de 150 000 tonnes de CO₂e sont évitées. (1)

Depuis le financement de notre tout premier projet en 2015, ce sont plus de 440 000 tonnes de CO₂e qui ont été évitées, grâce aux 600 millions d'euros investis sur Enerfip.

(1) Sur l'année 2024 (colonne de droite), plus de 150 000 tonnes de CO₂e sont évitées : environ 15 000 tonnes provenant des projets financés en 2021 (en bleu), 50 000 tonnes provenant des projets financés en 2022 (en rouge), 50 000 tonnes provenant des projets financés en 2023 (en jaune), et 25 000 tonnes provenant des projets financés en 2024 (en vert).

* Cette calculette carbone a été développée uniquement pour les projets d'énergie renouvelable.

** Ce chiffre pourra varier dans le temps en fonction des projets d'énergies renouvelables financés sur la plateforme, car les facteurs d'émissions ne sont pas les mêmes selon les énergies. Voici les facteurs que nous appliquons dans nos calculs (rapport de l'ADEME) :

Solaire : 40 g CO₂e/kWh
 Eolien : 13 g CO₂e/kWh
 Bioénergie : 30 g CO₂e/kWh
 Hydroélectrique : 15 g CO₂e/kWh
 Réseau chaleur : 50 g CO₂e/kWh
 Mix énergétique : 40 g CO₂e/kWh





ZOOM
SUR



L'EXPANSION EUROPÉENNE

ACCÉLÉRATION DE NOTRE EXPANSION EUROPÉENNE



En 2024, nous accélérerons notre développement européen, franchissant une nouvelle étape dans notre expansion à l'international. Une année rythmée par des avancées majeures et quelques rebondissements !

	Nombre de projets financés	Nombre d'investisseurs	Montant levé	Tonnes de CO2 évitées
Depuis la création	550 projets financés	54 000 investisseurs	600 millions d'euros	440 000 tonnes de CO2
En 2024	100 projets financés	7 000 investisseurs	150 millions d'euros	150 000 tonnes de CO2

DES NOUVELLES D'ENERFIP EN ESPAGNE ET EN ITALIE



🇪🇸 L'Espagne reste un moteur clé de la croissance du groupe, représentant à elle seule, 20 % des projets financés.

🇮🇹 En Italie, nous venons d'obtenir un nouvel agrément qui nous permettra de financer des projets sous forme de dette, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement.

Notre **ambition** est de créer des passerelles entre la France et les pays européens où les besoins en financement de la transition énergétique sont particulièrement élevés.

Nous visons en priorité :

- la péninsule ibérique, où la dynamique de croissance des énergies renouvelables est spectaculaire ;
- la république transalpine, où l'enjeu est de taille : réduire rapidement la part encore trop importante des énergies fossiles, notamment le gaz, dans le mix énergétique national.





ZOOM
SUR



UNE STRATÉGIE RSE CLAIRE, ENGAGÉE ET STRUCTURANTE

En 2024, l'engagement RSE (responsabilité sociétale des entreprises) du Groupe Enerfip entre dans une nouvelle phase : plus structurée, plus ambitieuse, et désormais soutenue par des moyens humains et financiers dédiés. La RSE devient une priorité stratégique, intégrée au cœur de nos métiers et de nos décisions, pour que chacun, quel que soit son rôle, puisse contribuer à un impact positif sur l'humain et l'environnement.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un travail engagé depuis plus de 2 ans avec la création d'un comité RSE. Ce groupe d'échange, qui se réunit chaque mois, permet de faire émerger une réalité importante : de nombreuses initiatives existaient déjà, portées spontanément par les collaborateurs, mais restaient souvent invisibles ou isolées. Il est donc apparu essentiel de structurer et de valoriser ces actions, en les inscrivant dans une feuille de route claire, fondée sur :

1

Le développement et le suivi des initiatives existantes

2

La définition d'objectifs concrets et mesurables

3

Une communication régulière et transparente de nos actions

Le point de départ de cette structuration a été la co-construction des objectifs RSE du groupe à 1, 3 et 5 ans. Un atelier collaboratif, organisé le 22 avril 2024, à l'occasion de la Journée de la Terre, réunit l'ensemble des collaborateurs autour de 7 grandes thématiques :



BIODIVERSITÉ



RÉDUCTION
des inégalités
sociales



CONSOMMATION
responsable



ÉGALITÉ
femmes-hommes



GESTION
des déchets



MOBILITÉ
et transports



GOUVERNANCE

Répartis en 5 groupes de travail selon leurs affinités, les participants formulent collectivement des objectifs concrets à court, moyen et long terme. Ces propositions sont ensuite consolidées et affinées par le comité RSE pour aboutir à une stratégie partagée, à la fois réaliste et ambitieuse.

Découvrez quelques exemples concrets de ces engagements et le plan d'action que nous déployons tout au long de l'année pour les mettre en œuvre !

1 AN

- Favoriser l'ascension sociale auprès des jeunes (stage de 3^e, forum des métiers, etc...)
- Accueillir au bureau des personnes précaires
- Intégrer un réseau de crèches d'entreprise
- Intégrer la transparence des salaires

3 ANS

- Mettre en place une politique de transport responsable
- Réparer, réutiliser, recycler le matériel informatique
- Rédiger une charte d'achat responsable
- Participer à la végétalisation de la ville
- Promouvoir les énergies renouvelables et la biodiversité auprès des enfants

5 ANS

- Allouer une partie du chiffre d'affaires du groupe au profit d'associations à impact
- Rédiger une charte de responsabilité ESG à respecter par les porteurs de projet
- Acheter une forêt et créer une zone humide

Un plan d'action est défini pour atteindre les objectifs fixés à 1 an. Chaque objectif est désormais porté par un ou plusieurs "collaborateur(s) pilote(s)", qui agissent en binôme avec le chargé de projet RSE. Ensemble, ils sont responsables de la mise en œuvre de l'action, avec une échéance clairement définie et un suivi assuré par le comité RSE.

LES OBJECTIFS À 1 AN

64%

31 décembre 2024

Une fois les objectifs RSE à 1 an atteints à 100 %, le comité RSE se réunira de nouveau pour faire un point d'étape en 2025. Cette réunion permettra d'évaluer les avancées, de réajuster si nécessaire, et surtout de prioriser les objectifs à 3 ans. Un "collaborateur pilote" est désigné pour chacun de ces objectifs, afin d'en garantir le suivi et la réalisation.

L'enjeu de ces objectifs RSE à court et moyen termes est de maintenir la dynamique collective et de poursuivre notre engagement avec ambition, exigence et constance pour faire toujours mieux, ensemble.

ENVIRONNEMENTAUX



- Biodiversité
- Consommation responsable
- Gestion des déchets
- Transports

SOCIAUX



- Inégalités sociales
- Egalité femme-homme

GOUVERNANCE



- Gouvernance





**Fabrice
Delobette**

Chargé de projet RSE

Dans cette dynamique et pour concrétiser la volonté du groupe d'intégrer pleinement la RSE à sa stratégie globale, le recrutement d'un chargé de projet RSE est acté en septembre 2024. Fabrice Delobette rejoint Enerfip en alternance, dans le cadre de son MBA RSE & Management des Organisations Durables à l'International Terra Institute de Paris.

Sa mission est d'impulser, de structurer et de coordonner les actions définies dans le cadre de la stratégie RSE du groupe.

Parmi ses principales responsabilités :

- accompagner les collaborateurs dans la réalisation des objectifs RSE à 1, 3 et 5 ans;
- animer des actions de sensibilisation en interne;
- assurer le suivi et la consolidation des reportings, notamment via ce rapport d'impact.

"Prêt à changer le monde avec le Groupe Enerfip, les enjeux liés au réchauffement climatique et au respect des conditions humaines sont majeurs et doivent être priorisés par chacune et chacun" - Fabrice Delobette

Depuis l'arrivée de Fabrice, le comité RSE se réunit désormais chaque semaine, avec la participation régulière de membres de l'équipe dirigeante. Cette nouvelle organisation permet de renforcer l'ancrage de la RSE dans les orientations stratégiques du groupe, en assurant une meilleure coordination et une prise de décision plus agile.

L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS, LEVIER ESSENTIEL DE NOTRE IMPACT

En 2024, la gouvernance lance la semaine hybride, une initiative visant à offrir aux collaborateurs la possibilité de s'engager, sur une base volontaire, dans des actions concrètes au sein d'associations œuvrant pour l'environnement, l'humain ou la société.

Komeet

Pour cela, nous avons choisi de collaborer avec la plateforme Komeet (anciennement Vendredi), dont la mission est :

- d'aider les associations à recruter des bénévoles en entreprise, prêts à s'engager à leurs côtés ;
- d'offrir aux entreprises engagées l'opportunité de permettre à leurs collaborateurs d'agir concrètement.

Notre objectif est d'intégrer l'engagement solidaire et citoyen des collaborateurs au cœur de notre culture d'entreprise, en s'appuyant sur notre réseau d'associations partenaires. Cet engagement se traduit par des missions concrètes sur le terrain, notamment lors de temps forts soigneusement sélectionnés, ainsi que par des actions de sensibilisation en ligne sur diverses thématiques, en français et en anglais.

Ainsi, chaque collaborateur dispose de 12 demi-journées par an pour s'impliquer dans des missions auprès d'associations, et ce, pendant son temps de travail.

Pour rendre cela possible, la plateforme encadre juridiquement les missions des collaborateurs à travers un dispositif appelé "mécénat de compétences". Ce mécanisme, qui représente un don en nature, permet à une entreprise de mettre à disposition de ses collaborateurs pour un organisme d'intérêt général, sans frais. Ces derniers mobilisent leurs compétences, leur engagement et leur temps, qu'ils soient de travail ou personnel, non pas au service de l'entreprise mais pour une association, dans le but de générer un impact réel et concret sur la société ou sur l'environnement.

NOS COLLABORATEURS



100 %
inscrits sur la plateforme

91 % ont le sentiment d'avoir été utiles, d'avoir servi une cause

59 % terminent une mission,
sur le terrain

43 % sont sensibilisés,
en ligne

70
missions réalisées

174 heures d'impact réalisées
(soit 24,9 jours de travail)

4,59/5
Satisfaction des équipes
selon **27 témoignages**

5/5
Satisfaction des associations
selon **13 témoignages**



TÉMOIGNAGES

Une stratégie RSE claire, engagée et structurante



Cynthiana

Responsable de la communication

"C'est top de contribuer à faire sourire chaque enfant pour Noël !"

Mission : Offrez un cadeau à un enfant hospitalisé au CHU de Montpellier pour Noël



Ewen

Product manager UX

"J'ai le sentiment d'avoir rendu le monde meilleur et plus doux très directement, c'est très valorisant et ça donne envie de recommencer."

Mission : Écrire une lettre pour une personne âgée isolée avec 1 lettre 1 sourire

THÉMATIQUES LES PLUS POPULAIRES



Environnement
et biodiversité



Solidarité
internationale



Pauvreté
et précarité

Pour quels objectifs ?





ZOOM
SUR



LES ACTIONS AU SERVICE DE NOS ENGAGEMENTS



Cette section a pour but de présenter un état des lieux des nouvelles bonnes pratiques et des actions continues mises en place autour de trois grandes thématiques.



Agir pour l'environnement

Agir en faveur de l'humain

Agir pour une gouvernance responsable



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

1 - FRESQUE DE LA FINANCE

La Fresque de la finance a été déployée à plusieurs reprises au sein de notre structure en 2024, d'une part auprès des collaborateurs du groupe, et d'autre part auprès de nos investisseurs et partenaires. Il s'agit d'un outil pédagogique conçu pour sensibiliser au monde financier en présentant ses impacts sur l'économie et les sociétés. Elle vise aussi à démystifier le système financier, à expliquer les dérives, et à encourager à agir à titre individuel et collectif pour un système financier plus durable.





2 - PROMOTION DE LA MOBILITÉ DOUCE

Nous nous positionnons comme un acteur engagé dans la promotion de la mobilité douce pour ses déplacements. En 2024, nous entamons une démarche de labellisation pour obtenir le label Employeur pro-vélo, une distinction qui récompense les employeurs privés, publics et associatifs investis dans la promotion de la mobilité à vélo. À travers des mesures concrètes et pro-vélo, nous incitons nos collaborateurs à adopter ce mode de transport écologique et bénéfique pour la santé, tant pour leurs trajets domicile-travail que professionnels. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs actions sont déjà mises en place :



➤ Un atelier de réparation et d'entretien des vélos :

Dans le cadre de la promotion des mobilités douces et du développement durable, la mise en place d'un atelier de réparation et d'entretien régulier de vélos au sein de l'entreprise est une initiative à fort impact environnemental dans la mesure où il vise à encourager les collaborateurs à adopter le vélo comme mode de transport quotidien favori, en leur offrant un service pratique et accessible, aux pieds de nos bureaux, avec l'intervention d'un mécanicien cycle professionnel, prestataire local. Le premier atelier est réalisé en septembre 2024 et l'objectif est d'en proposer un par an.

➤ Former les collaborateurs à rouler en sécurité :

Cette formation (d'une durée d'1h30) permet aux collaborateurs de se familiariser avec l'usage du vélo en espace urbain.

Un prestataire local intervient en septembre 2024 afin de dispenser cette formation aux collaborateurs concernés afin de leur permettre :

- d'être capable de circuler à vélo en sécurité avec les autres usagers ;
- de connaître les bons gestes et les bonnes pratiques pour inciter l'usage du vélo comme moyen de transport.



Enfin, il est important de souligner que nous mettons à disposition un local à vélos équipé de racks sécurisés, permettant à chacun de stationner son vélo en toute tranquillité. De plus, un kit d'entretien complet, comprenant une pompe à pied, une boîte à outils, un kit de réparation et un pied d'atelier, sont également accessibles à tous. En facilitant l'entretien des vélos et en encourageant leur utilisation, nous nous engageons pleinement en faveur d'un mode de vie plus sain et équilibré pour ses collaborateurs.



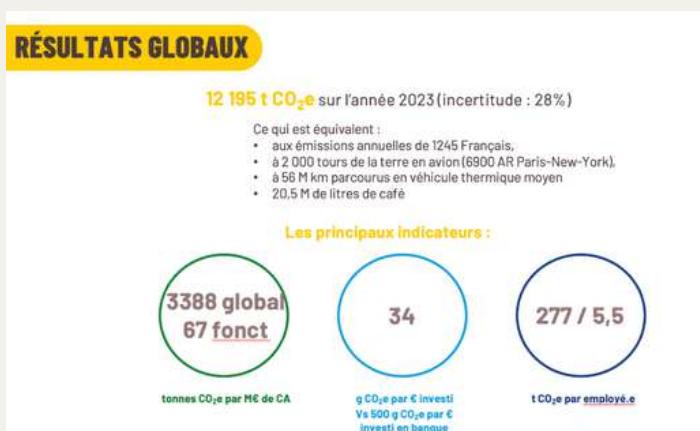


3 - BILAN CARBONE



Notre **objectif** est de réduire significativement nos émissions de gaz à effet de serre et de contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique :

Pour établir notre bilan carbone, il convient de définir un périmètre d'analyse complet, incluant les émissions directes et indirectes générées par nos activités. Ce périmètre comprend 3 principaux champs d'application, définis par les scopes 1, 2 et 3.



Les **résultats** de notre bilan carbone montrent que 77 % de nos émissions totales de CO₂e proviennent des intrants et services. Cela met en lumière l'importance de notre chaîne de valeur en amont dans notre empreinte carbone globale.

Ils nous permettent d'identifier des opportunités clés pour réduire notre empreinte carbone. Nous allons donc concentrer nos efforts sur l'optimisation de nos processus d'approvisionnement et l'intégration de pratiques plus durables dans notre chaîne de valeur.



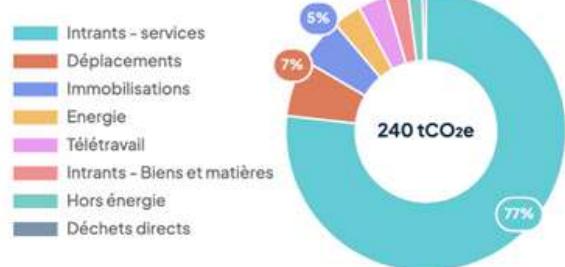
Pour répondre à ce constat, nous proposerons en 2025 un plan d'action structuré autour de plusieurs axes clés, en lien avec les objectifs RSE à 3 et 5 ans définis.

Ce plan d'action visera à réduire significativement notre empreinte carbone en ciblant les sources d'émissions les plus importantes, tout en renforçant notre engagement envers une économie plus durable.

La réussite de cette démarche nécessite l'implication de l'ensemble des parties prenantes et une stratégie continue de suivi et d'amélioration.

RÉSULTATS GLOBAUX

Hors investissements (projets)
240 tCO₂e sur l'année 2023 (incertitude : 28%)



EXEMPLES D'ACTIONS :

- réduire considérablement les voyages en avion et compenser systématiquement leur impact ;
- optimiser nos stratégies d'achat de matériel et compenser leur impact ;
- former nos collaborateurs télétravailleurs aux problématiques et aux bonnes pratiques ;
- rédiger une charte d'achat responsable ;
- rédiger une charte de la communication responsable ;
- rédiger une charte de la communication événementielle responsable ;
- privilégier les achats locaux notamment en matière numérique, avec des acteurs français, dont les serveurs sont alimentés via de l'électricité faiblement carbonée ;
- former 100 % de l'équipe à la Fresque du Climat pour favoriser les bons comportements (notamment éviter la viande) ;
- conserver les bonnes pratiques (transports en commun, matériel informatique reconditionné...) ;
- optimisation des serveurs (certains serveurs éteints soirs et week-end), réduction de la taille des contenus sur l'ensemble de nos sites/applications ;
- privilégier les mobilités durables (train, vélo, transports en commun) pour les déplacements professionnels ;
- sensibilisation des collaborateurs sur leur empreinte carbone.



AGIR POUR L'HUMAIN



Consommer et produire plus responsable reste au cœur des préoccupations. Nos partenariats sont prolongés en 2024, notamment avec Slow Forest Coffee (café de haute qualité avec un faible impact environnemental) et Poppee (un papier toilette solidaire, recyclé, sans parfum et produit en France).

En 2024, une belle initiative voit le jour : une dynamique collective permet à chaque collaborateur de se voir proposer à l'achat des produits responsables et locaux à l'ensemble du groupe. Café, papier toilette, huile d'olive ou encore miel, tous issus de circuits courts, sont ainsi mis à disposition en interne. Une manière concrète de favoriser une consommation plus durable au quotidien – et le succès est au rendez-vous !



Un réseau de plus de 3500 crèches en France

Toujours en faveur du bien-être des collaborateurs, depuis 2024, un service de crèche d'entreprise est à la disposition de tous les collaborateurs dans une démarche concrète d'amélioration de la qualité de vie au travail. Ainsi, il permet de faciliter la réservation d'une place en crèche au travers du réseau "Choisir ma crèche" auprès duquel nous avons adhéré. De l'identification du besoin à la réservation du berceau, l'interlocuteur chez "Choisir ma crèche" s'occupe de tout, afin de faire gagner du temps aux futurs parents, de leur assurer un berceau et de les soulager de la partie administrative.



Enfin, parce que nous sommes soucieux de la santé et la sécurité au travail, une formation premier secours est organisée le 18 juin 2024. Faire un massage cardiaque, mettre en PLS (position latérale de sécurité), bien réagir face à une brûlure, appeler les secours... aucun de ces gestes ne s'improvise. Or, en situation de détresse ou de crise, il est difficile de garder la tête froide. C'est pourquoi, apprendre les gestes de premiers secours est essentiel dans une entreprise en pleine croissance dans laquelle le nombre de collaborateurs ne cesse d'augmenter.





De nombreuses autres initiatives indépendantes sont menées au cours de l'année dont en voici quelques exemples :

- les douches à disposition des collaborateurs intègrent désormais un compteur afin de sensibiliser à la quantité d'eau utilisée ;
- des protections hygiéniques sont mises à disposition dans les sanitaires féminins ;
- des plantes sont intégrées dans les bureaux pour améliorer la qualité de vie au travail ;
- des cours d'anglais avec un enseignant natif sont désormais proposés en interne tout au long de l'année ;
- les séances sophrologie sont renouvelées sur l'année avec l'accès à des séances individuelles.

AGIR POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

En fin d'année 2024, une nouvelle initiative voit le jour : mettre à disposition nos bureaux pour accueillir une personne en situation précaire.

<https://www.bureauxducoeur.org/>



Les bureaux du cœur est une association dont l'objectif principal est de lutter contre le problème du mal logement en permettant à toute personne en situation de précarité d'accéder à un logement

décent quel que soit le montant de ses ressources et sa situation sociale. Ainsi nous nous sommes engagés auprès de cette association pour mettre à disposition nos locaux afin de permettre un accueil d'urgence sur des durées variant de 3 à 6 mois au profit de personnes en situation de précarité. En novembre 2024, nous accueillons une première personne qui peut profiter de nos locaux en passant ses nuits dans un lieu chauffé et en sécurité.



La transparence des salaires est en passe de devenir un sujet incontournable pour les organisations, à la lecture de la directive européenne (2023/970 du 10 mai 2023) qui doit être transposée en droit français d'ici au 7 juin 2026, visant ainsi à renforcer la transparence des rémunérations pour lutter contre les inégalités salariales en entreprise.



Chez Enerfip, nous avons identifié un avantage à l'anticipation de cette réglementation européenne et nous avons la conviction que la transparence des salaires est une véritable opportunité : une culture d'entreprise basée sur l'équité renforce la confiance des équipes et contribue à la marque employeur. Communiquer ouvertement sur les salaires, c'est s'engager pour l'égalité professionnelle, en réduisant les inégalités salariales et en éliminant les discriminations salariales, tout en fidélisant, en améliorant la confiance et la motivation de nos collaborateurs.

Depuis le second semestre 2024, nous instaurons donc cette transparence au sein du groupe, permettant à chacun (y compris les membres de la direction) de mettre à disposition de l'ensemble des collaborateurs sa rémunération, sur la base du volontariat.



[Lien vers le site internet](#)



Enfin, il est nécessaire de rappeler que nous encourageons toujours l'intrapreneuriat avec une dynamique qui se poursuit en 2024. L'association "Enerfip En Roue Libre" s'appelle désormais "Smile Planet" et a vocation à embarquer le plus de personnes possible et de sensibiliser le grand public

aux enjeux de la transition écologique, et notamment les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, avec de nombreuses actions à venir déjà programmées pour l'année 2025 :

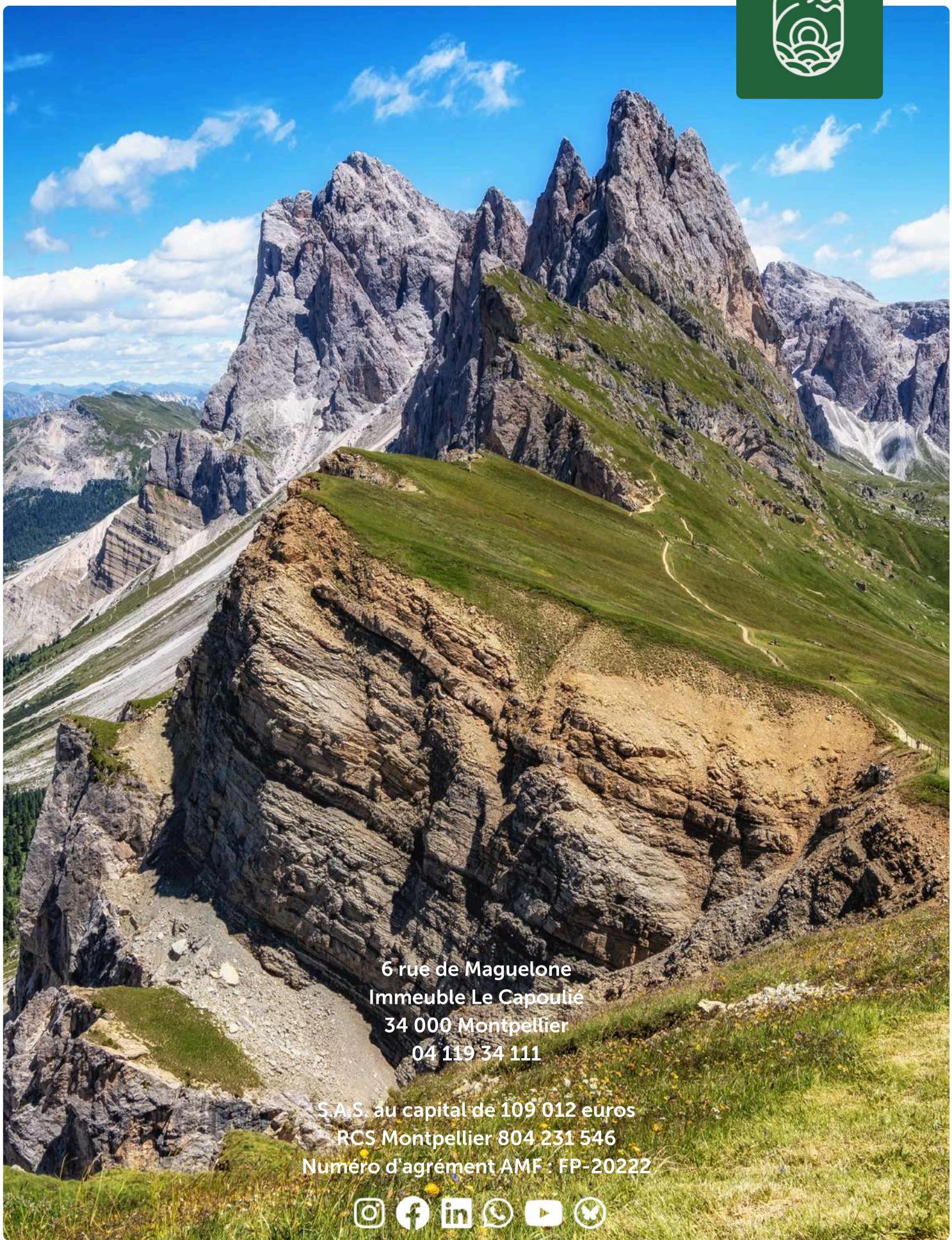
- atelier de cuisine végétarienne ;
- théâtre-débat autour de la transition écologique ;
- fresque du climat et action de dépollution d'une rivière conjointement avec d'autres associations locales.





Enerfip est une plateforme agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en tant que Prestataire Européen de Services de Financement Participatif sous le N° FP-20222, et réglementée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif. Investir présente un risque de perte partielle ou totale en capital et un risque de liquidité. Ce type de placement est une solution de diversification de votre épargne dont la performance prévisionnelle est déterminée et figée pour chaque projet. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Votre capital étant bloqué selon la période d'investissement de chaque projet, investissez seulement l'épargne dont vous n'avez pas besoin immédiatement.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.



**6 rue de Maguelone
Immeuble Le Capoulié
34 000 Montpellier
04 119 34 111**

**S.A.S. au capital de 109 012 euros
RCS Montpellier 804 231 546
Numéro d'agrément AMF : FP-20222**

